



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

centres médico-sociaux

Question écrite n° 42191

Texte de la question

M. Laurent Hénart attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur le projet de loi « hôpital, patients santé, territoires ». L'Urapei (union régionale des associations de parents de personnes déficientes intellectuelles) et l'Uriopss Lorraine (union régionale interfédérale des organismes privés sanitaires et sociaux) déplorent notamment l'absence de reconnaissance des pouvoirs publics des particularités du handicap mental, et notamment la problématique des personnes handicapées mentales vieillissantes. Elles ne retrouvent pas, dans ce projet de loi, d'éléments concrets permettant d'envisager sereinement l'avenir sur le plan de la prise en charge complète des personnes déficientes intellectuelles, à tous les âges de la vie et sur tous les territoires. Dès lors, il souhaiterait connaître la position du Gouvernement et les mesures qu'il envisage en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Laurent Hénart](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 42191

Rubrique : Institutions sociales et médico-sociales

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 février 2009, page 1507

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)